



# UN FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR L'AFRIQUE

La Commission européenne a alloué 1.8 milliards d'euros provenant de moyens financiers européens pour mettre en place un «Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour la stabilité et pour lutter contre les causes profondes de migration illégale en Afrique».



## Qu'est-ce qu'un fonds d'affectation spéciale?

Un fonds d'affectation spéciale est un mécanisme utilisé dans le domaine de la coopération au développement pour mettre en commun des ressources importantes provenant de différents donateurs.

## Quels sont les régions/pays qui pourraient bénéficier de ce fonds d'affectation spéciale?

Le Fonds d'affectation spéciale bénéficiera à:

- la région du Sahel et à la zone du lac Tchad: Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal;
- la Corne de l'Afrique: Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie et Ouganda.
- le Nord de l'Afrique: Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Egypte.

## Quel est l'objectif du Fonds d'affectation spéciale?

Le Fonds d'affectation spéciale va aider à faire face aux crises qui sévissent dans les régions du Sahel et du lac Tchad, ainsi que dans la Corne de l'Afrique et dans le Nord de l'Afrique. Il vise à aider à promouvoir la stabilité dans ces régions et à contribuer à une meilleure gestion des migrations. Il permettra en particulier de s'attaquer aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés de populations et de migration illégale, en encourageant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement.

L'UE veut aider la région du Sahel dans son ensemble à faire face aux défis croissants de la pression démographique, des contraintes d'environnement, de l'extrême pauvreté, des tensions internes, des faiblesses institutionnelles, de l'insuffisance des infrastructures sociales et économiques, et de la faible résilience aux crises alimentaires qui par endroits ont été des facteurs de conflit ouvert, de déplacement de population, de criminalité, de radicalisation et d'extrémisme violent, ainsi que de migration illégale, de traite des êtres humains et de trafic de migrants.

## Comment ce soutien aide à faire face à la migration illégale?

Le soutien financier apporté à ces régions devrait également permettre de s'attaquer au flot croissant de migration forcée, y compris dans le désert du Sahara, la Méditerranée, et les autres routes menant vers l'Europe. L'UE a déjà réagi en augmentant son aide humanitaire et au développement en faveur des réfugiés et migrants dans la région. L'Agenda européen en matière de migration vise à éviter toute nouvelle perte de vies humaines en mer, et à renforcer notre coopération globale avec les principaux pays de transit et d'origine. Il entend aussi lutter contre les causes profondes de la migration illégale et du déplacement forcé de population notamment en renforçant l'Etat de droit, en créant des opportunités économiques, en facilitant l'accès à l'éducation, en améliorant la mobilité légale, et en instaurant une meilleure gouvernance y compris sur les questions relatives à la gestion des frontières, à la lutte contre le trafic d'êtres humains et les filières de passeurs, à une politique efficace et durable de retour, de réadmission et de réintégration de migrants irréguliers qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier d'une protection. Cela exige un engagement ferme en soutien au renforcement des capacités des pays tiers dans les domaines de la migration et de la gestion des frontières, ainsi qu'à la stabilisation et au développement de ces régions d'Afrique allant du Sahel à la Corne d'Afrique et au Nord de l'Afrique.



## Quels types de projets pourront être financés par le Fonds d'affectation spéciale?

- La mise en place de programmes économiques créant des possibilités d'emploi en particulier pour les jeunes et pour les femmes dans les communautés locales; en se concentrant sur la formation professionnelle et la création de microentreprises et de petites entreprises. Certaines actions contribueront en particulier à l'aide à la réintégration des personnes de retour dans leur communauté.
- Des projets en faveur de services de base pour les populations locales comme la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé, l'éducation et la protection sociale, de même que la viabilité environnementale.
- Des projets visant à améliorer la gestion de la migration, y compris en limitant et en prévenant la migration illégale et en luttant contre la traite des êtres humains, le trafic de migrants et autres crimes connexes.
- L'aide à l'amélioration de la gouvernance globale, en particulier grâce à la promotion de la prévention des conflits, et du respect de l'état de droit par le renforcement des capacités en soutien à la sécurité et au développement ainsi qu'à l'application des lois y compris pour les aspects liés à la gestion des frontières et aux migrations. Certaines actions contribueront également à prévenir et à combattre la radicalisation et l'extrémisme.

## D'où vient l'argent?

La Commission a réuni des ressources provenant de différents instruments financiers au titre du budget de l'UE, principalement le Fonds européen de développement. La Commission va mobiliser 1,8 milliards d'euros en financement européen mais compte aussi sur une participation des Etats membres qui soit à la hauteur de notre ambition.

## Est-ce que les Etats membres vont contribuer au Fonds d'affectation spéciale?

Un fonds d'affectation spéciale de l'UE requiert par définition qu'au moins un Etat membre (ou des bailleurs de fonds tiers, par exemple d'autres pays ou organisations internationales) y contribue. Plusieurs Etats membres ont exprimé un intérêt à y participer. L'Espagne par exemple a déjà confirmé sa participation.

## Compléter l'action de l'UE pour répondre à la crise syrienne

L'UE est un des principaux donateurs dans la réponse à la crise syrienne avec environ 4 milliards d'euros mobilisés collectivement par la Commission européenne et les Etats membres pour l'assistance humanitaire, l'aide au développement, l'assistance économique et de stabilisation aux Syriens dans leur pays et aux réfugiés et leurs communautés hôtes dans les pays voisins: Liban, Jordanie, Iraq, Turquie et Egypte.

En réponse à la crise syrienne, l'UE a déjà mis en place un fonds régional d'affectation spéciale. Le conseil d'administration du Fonds régional d'affectation spéciale de l'UE s'est réuni pour la première fois en mai 2015 et a adopté des programmes européens d'aide d'urgence pour un montant de 40 millions d'euros. Ils permettront de venir en aide à 400 000 réfugiés syriens et membres des communautés d'accueil dans le besoin au Liban, en Turquie, en Jordanie et en Iraq. Ciblant tout particulièrement les enfants et les jeunes, ils seront principalement axés sur l'éducation, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire.

## Quelles sont les prochaines étapes pour la mise en place du Fonds d'affectation spéciale?

La proposition de mise en place du Fonds d'affectation spéciale sera soumise aux Etats membres. L'intention de la Commission est de mener à bien les procédures nécessaires à temps pour le Sommet de La Valette en novembre, où l'UE se réunira avec les pays africains clés pour examiner les questions relatives aux migrations et à la crise des réfugiés.